

THEME 1

CARACTERISTIQUES ET DETERMINANTS DU SOUS-EMPLOI

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DE FIGURE	v
RESUME EXECUTIF	vii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : DEFINITION ET MESURE DU SOUS-EMPLOI	3
1.1 Evolution du concept de sous-emploi	3
1.1.1 Sous-emploi selon le BIT	3
1.1.2 Sous-emploi selon d'autres économistes	3
1.1.3 Définition des notions de sous-emploi	4
1.2 Source de données utilisées.....	6
1.3 Mesure du sous-emploi	6
1.3.1 Mesure du sous-emploi à partir de l'EESI.....	7
1.3.2 Indicateurs du sous-emploi.....	7
1.3.3 Limites de la mesure du sous-emploi à l'EESI.....	8
CHAPITRE 2 : NIVEAU ET TENDANCE DU SOUS-EMPLOI	9
2.1 Sous-emploi visible.....	9
2.1.1 Niveau et raisons de sous-emploi visible en 2010.....	9
2.1.2 Tendance du sous-emploi visible	10
2.2 Sous-emploi invisible	12
2.2.1 Niveau de sous-emploi invisible en 2010.....	12
2.2.2 Tendance du sous-emploi invisible	13
2.3 Sous-emploi global	16
2.3.1 Niveau de sous-emploi global en 2010.....	16
2.3.2 Tendance du sous-emploi global	17
CHAPITRE 3 : FORMES ET CARACTERISTIQUES DU SOUS-EMPLOI	19
3.1 Différentes formes du sous-emploi.....	19
3.2 Tendance des formes du sous-emploi	21
3.3 Caractéristiques des formes du sous-emploi.....	23
CHAPITRE 4 : DETERMINANTS DU SOUS-EMPLOI.....	25
4.1 Description du modèle.....	25
4.1.1 Formulation du modèle.....	25
4.1.2 Variables explicatives retenues	26
4.2 Estimation et interprétation du modèle	27
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	29
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	31
ANNEXES	33

Annexe 1 : Sous-emploi visible en 2005	35
Annexe 2 : Résultats de l'estimation du modèle logit	37
Annexe 3 : Equipe de rédaction	38

SIGLES ET ABREVIATIONS

BIT	:	Bureau International du Travail
CSP	:	Catégorie Socio Professionnelle
DSCE	:	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	:	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EESI	:	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FCFA	:	Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale
INS	:	Institut National de la Statistique
INSEE	:	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
Réf	:	Modalité de référence
SMIG	:	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Taux et raisons de sous-emploi visible.....	9
Tableau 2.2 : Taux de sous-emploi visible en 2005 et 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles	11
Tableau 2.3 : Taux de sous-emploi invisible en 2005 et 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles	14
Tableau 2.4 : Taux de sous-emploi global en 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles	17
Tableau 2.5 : Taux de sous-emploi global en 2005 et 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles	18
Tableau 3.1 : Formes de sous-emploi chez les actifs occupés en 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles	20
Tableau 3.2 : Forme de sous-emploi chez les actifs occupés en 2005 et 2010 quelques caractéristiques contextuelles	22
Tableau 4.1 : Liste des variables explicatives	26

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Taux de sous-emploi invisible en 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles	13
Graphique 2.2 : Evolution du revenu horaire (en FCFA/heure) de l'activité principale par secteur institutionnel.....	15

LISTE DE FIGURE

Figure 3.1 : Formes de sous-emploi	19
--	----

RESUME EXECUTIF

L'objectif de cette étude est de caractériser le sous-emploi et de déterminer ses facteurs explicatifs.

Le niveau de sous-emploi global enregistre un recul de 5,2 points entre 2005 et 2010. Cette embellie sur le marché de l'emploi peut être imputable à la relative baisse du chômage et à celle du sous-emploi invisible de 5,6 points sur la même période. Une répartition des personnes en situation de sous-emploi global laisse apparaître la part relativement très dominante du sous-emploi comparativement au chômage. Ce constat laisse apparaître le sous-emploi comme le véritable problème du marché du travail.

Le sous-emploi visible quant à lui est resté relativement stable et a été marqué en 2010 par la bonne conjoncture et l'impact de la non maîtrise du climat sur les activités agricoles. Le sous-emploi invisible quant à lui est à la baisse entre 2005 et 2010. La croissance économique enregistrée sur la période, l'augmentation des salaires dans la Fonction Publique intervenue en 2008, la revalorisation du SMIG intervenue en 2008 ainsi que la révision et la mise en application des conventions collectives peuvent expliquer cette évolution. Une caractérisation du sous-emploi chez les actifs occupés montre que 68,9% de ceux-ci sont touchés par l'un des deux types de sous-emploi (visible, invisible). L'immense majorité des personnes actives occupées en situation de sous-emploi sont uniquement concernées par le sous-emploi invisible (82,2%).

De ce constat, il vient que le sous-emploi invisible est le véritable défi auquel doit faire face toute politique de l'emploi au Cameroun. En outre, une catégorisation a permis de ressortir trois classes à savoir celle dominée par les personnes en situation de *sous-emploi invisible uniquement*, celle des personnes en situation de sous-emploi invisible et visible, et celle des personnes en situation de sous-emploi visible uniquement. Le sous-emploi visible uniquement semble caractériser les cadres, les actifs occupés de niveau d'instruction du supérieur et ceux du secteur public. Par contre, le sous-emploi invisible uniquement se retrouve le plus chez les actifs occupés du secteur informel agricole, ceux du milieu rural, les femmes et les aides familiaux/apprentis/inclassables.

Dans la mouvance de la recherche des déterminants du sous-emploi invisible, un modèle logistique a été postulé. Les résultats fournis par l'estimation de ce modèle révèlent une prédominance du sous-emploi dans certaines régions d'enquête. L'on note également l'effet réducteur du capital humain mesuré par le niveau d'instruction sur le sous-emploi invisible, une probabilité plus élevée pour les personnes exerçant dans le secteur informel d'être en situation de sous-emploi invisible, une prépondérance des actifs occupés du secteur de l'industrie à être en situation de sous-emploi, une plus grande propension des femmes à être en situation de sous-emploi ainsi que les actifs occupés en situation de précarité dans l'emploi (aide-familial, apprenti, inclassable, non possession d'un bulletin de paie).

INTRODUCTION

Les politiques de l'emploi (actives ou passives, keynésiennes ou libérales) sont généralement axées sur la lutte contre le chômage¹. Cela suppose que l'obtention d'un emploi contribue à l'amélioration du bien-être et par conséquent à la lutte contre la pauvreté. L'analyse de la sous-utilisation de la main-d'œuvre sur le marché à partir du taux de chômage dont l'on se sert le plus souvent a montré des limites du fait de la définition extensive de l'emploi et du contexte du marché du travail camerounais, caractérisé par la prédominance du secteur informel.

Les résultats de la première et de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel révèlent en effet que le taux de chômage au sens du BIT est bas : 4,4% en 2005 et 3,8% en 2010. Avec un tel niveau de chômage, qui peut être qualifié par certains économistes comme un niveau de « chômage naturel » donc incompressible, l'on pourrait se réjouir de la situation sur le marché du travail et de la politique de l'emploi qui a permis d'être dans cette situation. Une telle conclusion serait erronée ou un comportement naïf si l'on ne prend pas en considération le niveau du sous-emploi qui est très important. Le sous-emploi global qui synthétise les trois formes de distorsion sur le marché du travail bien qu'étant en baisse (75,8% en 2005 et 70,6% en 2010) reste assez important. Comme la plupart des économies africaines et subsahariennes, l'économie camerounaise est foncièrement informelle. La proportion d'actifs occupés exerçant dans l'informel a très peu varié en 2005 et 2010, et se situe autour de 90%.

Les caractéristiques du secteur informel semblent justifier l'ampleur particulièrement élevée du sous-emploi comparée à celle du chômage que l'on relève au niveau national. Au lieu de rester involontairement sans emploi, la plupart des personnes en âge de travailler préfèrent s'insérer dans le secteur informel, qui est facilement plus accessible que le secteur formel (Charmes, 2003²). Pourtant, dans le secteur informel elles pourraient gagner en deçà du SMIG et travailler moins de 40 heures par semaine.

Au vu des spécificités du marché du travail au Cameroun, il convient de relever que pour améliorer son efficacité il y a lieu de se focaliser plus sur la lutte contre le sous-emploi, que sur la lutte contre le chômage. Conscient de cela et face au constat d'un profil général de croissance resté en retrait du niveau espéré pour résorber la pauvreté au cours de la période 2003-2008 (DSRP), le Gouvernement a entrepris de réviser sa stratégie de réduction de la pauvreté. C'est ainsi qu'en préface du DSCE, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Philemon Yang soutient que « *les pouvoirs publics affirment ainsi leur volonté de centrer la stratégie sur la création des richesses et comptent s'appuyer sur la création d'emplois pour assurer une bonne redistribution des fruits de la croissance* ». Il est donc question d'accélérer la croissance en créant les emplois formels pour ainsi lutter contre la pauvreté. A cet effet, le DSCE qui est le cadre de référence de l'action gouvernementale pour les prochaines années, précise les objectifs à atteindre, à savoir: « *(i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020* ».

¹ <http://brises.org/notion.php/politique-de-l-emploi-/notId/147/notBranch/147/> (Accès, 17/04/2012).

² <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/218175/IIES%20Secteur%20Informel.pdf> (Accès, 17/03/2012).

Le présent rapport s'inscrit dans l'analyse thématique des données de la deuxième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 2) réalisée en 2010. Il vise à approfondir la connaissance du phénomène du sous-emploi et à esquisser des réponses aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que le sous-emploi ? Sous quelles formes se présente-t-il et comment se mesure-t-il ?
- Quel est le niveau et la tendance des formes de sous-emploi ?
- Quel est le profil des personnes sous-employées et par quelle forme de sous-emploi sont-elles touchées ?
- Quels sont les facteurs déterminant la situation de sous-emploi d'une personne active sur le marché du travail ?

Le rapport comprend 4 chapitres. Le chapitre 1 présente la définition du concept de sous-emploi et les méthodes de sa mesure. Le chapitre 2 traite du niveau et de la tendance du sous-emploi. Les formes du sous-emploi et les caractéristiques des personnes touchées par ces formes sont analysées au chapitre 3. Le chapitre 4 aborde les déterminants du sous-emploi à partir d'une modélisation économétrique basée sur la régression logistique.

CHAPITRE 1 : DEFINITION ET MESURE DU SOUS-EMPLOI

Ce chapitre se propose d'apporter des éclaircissements sur le concept et les techniques de mesure du sous-emploi ainsi que de présenter les données disponibles pour sa mesure.

1.1 Evolution du concept de sous-emploi

1.1.1 Sous-emploi selon le BIT

Si le chômage reste l'une des distorsions du marché du travail qui mobilise l'attention et est au cœur des politiques de l'emploi, la situation de sous-emploi est tout aussi préoccupante. La notion de sous-emploi a connu quelques raffinements au cours du temps. Au sens de la **Convention sur la politique de l'emploi** adoptée par la Conférence internationale du Travail de 1964, le BIT³ précise que le sous-emploi caractérise une situation où le salarié n'atteint pas le « plein emploi ». Aux termes de cette convention, le plein emploi garantit (i) du travail pour toutes les personnes disponibles et en quête de travail; ii) un travail aussi productif que possible; iii) le libre choix de l'emploi par les travailleurs, ceux-ci ayant toutes possibilités d'acquérir les qualifications nécessaires pour occuper l'emploi qui leur convient le mieux et d'utiliser dans cet emploi, leurs compétences et autres qualifications. Ainsi, les situations qui ne satisfont pas aux objectifs (ii) ou (iii) relèvent essentiellement du *sous-emploi*. Le sous-emploi se caractérise par une sous-utilisation de la capacité productive de la population employée.

Cette perception du sous-emploi a été revue lors de la 13^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail en 1982 avec l'adoption du cadre conceptuel de mesure de la main-d'œuvre. En établissant les règles de mesure pour la classification des personnes en fonction de leurs activités, il est possible de différencier les personnes actives occupées, les personnes au chômage et les personnes économiquement inactives. Par conséquent, la catégorie de la population sous-employée est celle des personnes qui travaillent ou ont un emploi au cours de la période de référence, mais qui sont désireuses et à même d'accroître la durée ou la productivité de leur emploi.

En 1998⁴ lors de la 16^{ème} Conférence des statisticiens du travail, où les directives internationales actuelles sur la mesure du sous-emploi ont été adoptées, la définition du sous-emploi va encore connaître quelques réaménagements. La **Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat** énonce des directives visant deux types de sous-emploi : le *sous-emploi lié à la durée du travail*, qui se caractérise par un nombre insuffisant d'heures de travail, et les *situations d'emploi inadéquat*, causées par d'autres restrictions du marché du travail limitant les capacités et le bien-être des travailleurs. Tel que définit, une personne peut connaître simultanément ces deux formes de sous-emploi.

1.1.2 Sous-emploi selon d'autres économistes

En plus des définitions relevant du champ d'application de la statistique et élaborées par les statisticiens du travail, d'autres théories ont été élaborées par divers auteurs pour tenter d'expliquer les causes pouvant être à l'origine des déséquilibres sur le marché du travail.

³<http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics-overview-and-topics/underemployment/lang--fr/index.htm>, accès le 22 10 2012.

⁴<http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/statistics-overview-and-topics/underemployment/current-guidelines/lang--fr/index.htm>.

Pour les classiques, le chômage est volontaire. En effet, au point de rencontre entre la courbe d'offre de travail et la courbe de demande de travail (offre d'emploi) se définit un équilibre du marché qui satisfait à la fois les salariés et les entreprises. D'après les classiques, cet équilibre correspond au plein emploi. Le facteur déterminant du marché du travail est le salaire qui est rigide. Les Keynésiens par contre, définissent un sous-emploi qualifié de sous-emploi keynésien qui renvoie à une situation d'équilibre correspondant à une insuffisance de la demande dite effective. Le facteur déterminant le niveau de l'emploi est plutôt la demande anticipée. Le chômage est donc de nature involontaire et s'explique par un niveau insuffisant de demande effective.

Lorsqu'il est lié aux problèmes touchant le marché du travail, le sous-emploi vise à quantifier les personnes qui sont contraintes, pour ne pas être au chômage, de travailler à horaires réduits ou d'occuper un poste de moindre qualification ou dans une unité économique moins productive. Généralement, ces personnes perçoivent de ce fait un revenu inférieur à celui qu'elles pourraient normalement obtenir (Borgen *et Coll.*, 1988; Hecker, 1992). Les travailleurs à temps partiel peuvent se trouver dans cette situation s'ils sont désireux et capables d'effectuer un plus grand nombre d'heures de travail.

Le sous-emploi peut également être lié aux problèmes de développement économique, auquel cas il tend à identifier des ressources «gaspillées», qui ne sont pas utilisées parce que les niveaux actuels de technologie et d'organisation sont déficients. Les travailleurs concernés par ce schéma évoluent en règle générale dans des structures traditionnelles ou dans le secteur informel, où un nombre important de personnes travaillent un petit nombre d'heures ou de manière peu productive parce que les établissements qui les emploient ont de faibles niveaux de capital et de technologie ou une organisation inadéquate. Un grand nombre de travailleurs dans cette situation ne gagnent pas un revenu suffisant pour subvenir comme il convient à leurs besoins et sont ainsi victimes du sous-emploi invisible.

Cette approche du sous-emploi est généralement liée à la théorie dite du «surplus de main d'œuvre », selon laquelle il est possible de supprimer des postes de travail sans nuire à la production, et cela en améliorant l'organisation et les méthodes de production (Hsieh, 1952 ; BIT 1957).

Le concept du sous-emploi lié au développement suppose qu'il faut que les choses évoluent sous l'impulsion du Gouvernement ou du secteur privé pour que la situation des travailleurs s'améliore (meilleure organisation de la production, formation complémentaire, augmentation du capital, amélioration de la technologie, campagnes visant à modifier les comportements actuels à l'égard du travail). Dans ce contexte, on suppose également que les travailleurs veulent toujours effectuer des horaires normaux ou accroître leur revenu et qu'ils sont toujours capables de s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles méthodes de travail.

1.1.3 Définition des notions de sous-emploi

Pour le BIT, les personnes en *sous-emploi lié à la durée du travail* sont celles qui, durant la brève période de référence (la semaine), étaient disposées à effectuer davantage d'heures de travail et étaient disponibles pour le faire, mais ont effectué un nombre d'heures inférieur à un seuil fixé. Pour ce type de sous-emploi, les trois critères suivants sont utilisés :

- La **disposition à travailler davantage** est le premier et principal critère qui permet d'identifier les personnes qui, indépendamment du nombre d'heures qu'elles ont réellement

effectuées pendant la période de référence dans tous leurs emplois, souhaiteraient ou préféreraient travailler davantage.

- La **disponibilité pour faire des heures complémentaires** caractérise les personnes qui sont prêtes à travailler davantage au cours d'une période de référence ultérieure si elles en ont la possibilité, contrairement à celles qui n'ont pas cette disponibilité.
- Le critère selon lequel un travailleur a effectué un **nombre d'heures inférieur à un seuil relatif à la durée du travail** exclut les travailleurs disposés et disponibles pour travailler plus mais effectuant déjà un nombre « suffisant » d'heures de travail et qui sont par conséquent considérés, au titre de la politique de l'emploi, comme ayant atteint leur niveau de plein emploi. Ce critère est nécessaire lorsqu'un pays entend intégrer la population en sous-emploi lié à la durée du travail dans ses politiques de l'emploi, de façon à recenser les personnes qui ont effectué un nombre d'heures inférieur à celui qui est considéré comme un travail à plein temps.

Par ailleurs, les personnes *en situation d'emploi inadéquat* sont celles qui, durant la période de référence (la semaine), ont souhaité changer leur situation d'emploi actuelle pour des raisons qui limitent leurs capacités et leur bien-être, et sont disponibles pour le faire. Un travailleur peut vouloir remplacer son emploi salarié ou indépendant par un autre emploi, ou transformer son activité économique et/ou la manière dont il l'exerce, voire cumuler les deux options.

En ce qui concerne la situation d'emploi inadéquat, les deux critères suivants sont retenus :

- La **disposition à changer** la situation de travail actuelle est un critère qui caractérise les personnes dont le niveau de plein-emploi – du point de vue de la productivité et de la qualité du travail – est selon elles supérieur au niveau qui est le leur actuellement et qui veulent changer leur situation actuelle. Ce critère est équivalent à celui du désir d'effectuer davantage d'heures dans la définition du sous-emploi lié à la durée du travail, et s'apparente à la recherche active d'un emploi dans la définition du chômage. À l'instar du sous-emploi lié à la durée du travail, il est important de définir séparément les travailleurs qui s'efforcent activement de changer leur situation actuelle de travail.
- **Les raisons** qui fondent la définition des personnes en situation d'emploi inadéquat, sur la base de l'évaluation qu'elles font elles-mêmes de leur situation de travail par rapport à leur potentiel d'accroître la productivité et la qualité de leur travail, se classent dans trois catégories distinctes :
 - Utilisation inadéquate ou insuffisante des qualifications professionnelles du travailleur : cette raison se traduit par des situations d'*emploi inadéquat lié aux qualifications* ;
 - Revenu inadéquat dans le(s) emploi(s) actuel(s) : cette raison se traduit par des situations d'*emploi inadéquat lié au revenu* ;
 - Le nombre excessif d'heures de travail : cette raison se traduit par des situations d'*emploi inadéquat lié à un nombre d'heures de travail excessif*.

La situation de sous-emploi visible et celle liée à l'emploi inadéquat ne s'excluent pas mutuellement. Une personne peut être sous-employée tant du point de vue du temps de travail que de celui de l'utilisation de ses compétences, ou encore du point de vue du temps de travail et du revenu horaire. Un tel travailleur est inclus dans la catégorie de ceux qui combinent les deux types de sous-emploi (visible et invisible) et est aussi classé comme faisant partie des victimes du *sous-emploi global*. Le sous-emploi global synthétise toutes les formes de distorsion sur le

marché du travail. En effet, le sous-emploi global en plus du sous-emploi lié au temps du travail et de la situation inadéquate de l'emploi, intègre aussi le chômage. La population des personnes en situation de sous-emploi global comprend celles des personnes qui sont en : i) situation de sous-emploi lié à la durée du travail; ii) situation d'emploi inadéquat ; iii) situation de chômage. On distingue le sous-emploi global BIT qui ne prend en compte que les chômeurs au sens du BIT⁵ et le sous-emploi global élargi qui intègre les chômeurs découragés⁶.

1.2 Source de données utilisées

Pour mesurer et analyser les divers aspects du sous-emploi, les directives internationales actuelles recommandent d'utiliser, « en sus des enquêtes par sondage sur la main-d'œuvre », les enquêtes sur les budgets des familles, les recensements de la population, de l'agriculture et de l'industrie, les déclarations périodiques des établissements, les registres des services de placement et la comptabilité nationale.

Toutefois, il est généralement admis que les enquêtes auprès des ménages, et notamment celles qui sont spécialisées sur la main-d'œuvre et l'emploi, conviennent mieux à la mesure du sous-emploi. Les critères sur lesquels la définition du sous-emploi est fondée peuvent mieux être appliqués avec ce type d'enquête. Les enquêtes auprès des ménages ont également l'avantage de s'étendre à des sujets connexes, permettant ainsi d'analyser le sous-emploi suivant les caractéristiques environnementales et sociodémographiques. C'est effectivement le cas de l'EESI réalisée par l'INS. Cette enquête est donc bien indiquée pour appréhender le sous-emploi dans le contexte camerounais.

Les données utilisées sont issues des première et deuxième Enquêtes sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI). Dans le but de produire une batterie d'indicateurs sur le marché de l'emploi et d'élaborer les comptes du secteur informel, l'INS a réalisé en 2005 la toute première enquête de ce genre et la deuxième a été organisée en 2010. L'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel est une enquête à deux phases. La première, qui est une enquête auprès des ménages vise à capter la situation d'emploi des personnes âgées de 10 ans ou plus. La deuxième, qui est une enquête auprès des unités de production informelle, permet d'analyser les activités du secteur informel.

Les données de 2005 et 2010 ont été collectées au cours de la même période bien que sur des années différentes. Par ailleurs, les mêmes outils de collecte et la même démarche méthodologique ont été utilisés lors des enquêtes de 2005 et 2010. Cet état de chose favorise la comparaison du niveau des indicateurs obtenus en 2005 et en 2010. Toutefois, il y a lieu de signaler que si en 2005, le sous-emploi invisible et le sous-emploi global ont été appréciés avec le seuil de 35 heures qui est la référence internationale, en 2010, ces indicateurs ont été calculés avec les seuils de 35 heures et 40 heures. Pour des soucis d'harmonisation et de comparaison avec les données de 2005, ce seuil de 35 heures sera retenu pour le calcul des indicateurs dans le présent rapport. En outre, l'analyse est menée uniquement suivant l'activité principale de la personne âgée de 10 ans ou plus, au cours de la période de référence qu'est la semaine.

1.3 Mesure du sous-emploi

⁵ *Chômeur au sens du BIT* : Personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

⁶ *Chômeur découragé* : Personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais est disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.

Dans cette section sera présentée la mesure du sous-emploi telle qu'opérationnalisée au Cameroun à travers l'EESI.

1.3.1 Mesure du sous-emploi à partir de l'EESI

La conférence des statisticiens du travail fixe le cadre global de la mesure du sous-emploi. Les approches théoriques du BIT sur la mesure du sous-emploi ont été présentées dans la partie 1.1.1. La mise en œuvre de ce cadre théorique doit en principe intégrer le contexte du pays surtout que c'est pour ce dernier qu'est destinée l'analyse. Ainsi, l'EESI reprend les deux types de sous-emploi définis par le BIT mais les mesure en tenant compte des informations collectées et du contexte du marché local.

Est considérée comme étant en *situation de sous-emploi lié à la durée du temps de travail* ou encore en *situation de sous-emploi visible* à l'EESI, toute personne ayant travaillé involontairement moins d'heures dans son activité principale qu'un seuil fixé par la réglementation en vigueur, au cours de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur.

Est considérée comme étant en *situation de sous-emploi lié à l'emploi inadéquat* ou encore en *situation de sous-emploi invisible* à l'EESI, toute personne dont le rapport du revenu au temps consacré à l'activité principale est inférieur au seuil déterminé en rapportant la valeur du SMIG au volume horaire mensuel prévu par la réglementation en vigueur.

Une personne est en *situation de sous-emploi global* à l'EESI, si cette personne est un chômeur ou si elle est en situation de sous-emploi visible ou invisible.

L'EESI capte le temps de travail, les raisons pour lesquelles l'on a involontairement travaillé moins que le seuil retenu, le revenu issu de l'activité principale.

1.3.2 Indicateurs du sous-emploi

Le taux de sous-emploi visible (sous-emploi lié à la durée du travail) est calculé en rapportant l'ensemble des personnes ayant travaillé involontairement moins de 35 heures dans leur activité principale au cours de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur à l'effectif total des personnes actives occupées. Ainsi défini, la mesure du sous-emploi lié à la durée du travail menée à l'EESI est basée essentiellement sur le troisième critère du BIT.

Le taux de sous-emploi invisible (sous-emploi lié à la situation d'emploi inadéquat) est calculé en rapportant l'ensemble des personnes dont le revenu horaire, dans l'activité principale au cours de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, est inférieur au seuil prévu par la réglementation à l'effectif total des personnes actives occupées. Le seuil prévu par la réglementation est obtenu en rapportant la valeur du SMIG en vigueur au cours de l'année de réalisation de l'enquête (23 500 FCFA en 2005 et 28 500 FCFA en 2010) au volume horaire mensuel prévu par la réglementation (40 heures de travail hebdomadaire). Ainsi défini, la mesure du sous-emploi lié à la situation d'emploi inadéquat menée à l'EESI est basée essentiellement sur la combinaison des deuxième et troisième critères du BIT sur le sous-emploi lié à la situation d'emploi inadéquat.

Le taux de sous-emploi global quant à lui est obtenu en rapportant l'ensemble des personnes en situation de chômage, de sous-emploi visible ou de sous-emploi invisible à l'ensemble de la population active.

1.3.3 Limites de la mesure du sous-emploi à l'EESI

L'analyse de la mesure du sous-emploi n'intègre pas tous les contours de ce concept. En effet, les limites suivantes ont été notées :

- Le sous-emploi visible présenté ici n'intègre pas les personnes disposées à travailler davantage et celles disponibles à faire des heures complémentaires.
- S'agissant du sous-emploi invisible, une mesure de ce type de sous-emploi est proposée à l'EESI sur la base du revenu horaire de l'activité principale. Cette approche de la mesure du sous-emploi invisible n'intègre pas clairement le sous-emploi du fait de la mauvaise utilisation des compétences professionnelles.

CHAPITRE 2 : NIVEAU ET TENDANCE DU SOUS-EMPLOI

Ce chapitre présente pour le sous-emploi visible, le sous-emploi invisible et le sous-emploi global, les niveaux enregistrés en 2005 et 2010.

2.1 Sous-emploi visible

Le sous-emploi visible caractérise les actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine dans leur emploi principal.

2.1.1 Niveau et raisons de sous-emploi visible en 2010

Sur la base de la définition précédemment énoncée, le taux de sous-emploi visible se situe à 12,3% en 2010. Selon la région d'enquête, le Sud-Ouest enregistre le pourcentage le plus élevé des actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine (21,6%). S'agissant du secteur d'activité, le sous-emploi visible touche majoritairement les actifs occupés des services (16,5 %) et ceux de l'industrie (15,4%). Suivant le secteur institutionnel, ce sont les actifs occupés du public (20,8%) et ceux du secteur informel non agricole (15,1%) qui sont les plus touchés. S'agissant du milieu de résidence, les actifs occupés du milieu urbain (13,3%) sont relativement plus touchés par le sous-emploi visible que ceux du milieu rural (11,8%).

Tableau 2.1 : Taux et raisons de sous-emploi visible

	Taux de sous-emploi visible	Raison de sous-emploi visible			Total
		Horaire fixé par la loi ou l'employeur	Mauvaise conjoncture	Autre ⁷	
Région d'enquête					
Douala	9,6	31,1	52,2	16,7	100,0
Yaoundé	16,7	38,0	35,4	26,6	100,0
Adamaoua	10,0	25,1	61,5	13,4	100,0
Centre	10,3	41,8	17,2	41,1	100,0
Est	6,6	23,7	67,6	8,6	100,0
Extrême-Nord	15,0	12,0	9,2	78,9	100,0
Littoral	12,2	43,9	20,5	35,6	100,0
Nord	7,8	22,9	28,9	48,3	100,0
Nord-Ouest	10,4	42,8	35,4	21,8	100,0
Ouest	12,9	25,2	45,1	29,6	100,0
Sud	8,1	14,6	51,4	34,0	100,0
Sud-Ouest	21,6	31,9	27,6	40,5	100,0
Secteur d'activité					
Secteur primaire	9,9	20,6	19,7	59,7	100,0
Industrie	15,4	19,7	59,6	20,8	100,0
Commerce	11,7	18,1	42,8	39,1	100,0
Services	16,5	47,6	29,4	23,0	100,0
Secteur institutionnel					
Public	20,8	70,2	2,4	27,4	100,0
Privé formel	5,3	57,7	18,8	23,5	100,0
Informel non agricole	15,1	26,0	48,8	25,2	100,0
Informel agricole	9,8	20,4	19,7	59,9	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	13,3	34,2	40,9	24,9	100,0
Rural	11,8	25,2	25,8	48,9	100,0
Ensemble	12,3	28,5	31,4	40,1	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

⁷ Les autres raisons de sous-emploi visible sont multiples et variées selon le secteur d'activité. On peut citer entre autres, l'absence des pluies, l'absence des engrais, la saisonnalité de l'activité, etc. chez les agriculteurs.

Concernant les raisons pour lesquelles les actifs occupés ont travaillé moins de 35 heures par semaine, même si la mauvaise conjoncture (31,4%) et l'horaire fixé par la loi ou l'employeur (28,5%) sont explicitement relevées, bien d'autres raisons (40,1%) semblent mieux expliquer la situation.

Suivant la région d'enquête, le secteur d'activité et le milieu de résidence, les autres raisons sont encore relativement plus relevées à l'Extrême-Nord (78,9%), dans l'informel agricole (59,9%), dans le secteur primaire (59,7%) et en milieu rural (48,9%). La prépondérance de ce facteur explicatif peut se justifier par l'absence des pluies, l'absence des engrais, la pluralité des activités, la saisonnalité de l'activité, etc. Ces raisons avancées pour justifier le fait que l'on ait travaillé involontairement moins de 35 heures semble être liées aux activités agricoles et concernent des questions d'environnement pour lesquels les actifs occupés ne peuvent remédier directement mais indirectement en anticipant sur les caprices de la nature au cas où des informations sur la météo leur étaient fournies à l'avance.

La mauvaise conjoncture est fréquemment plus avancée par ceux de l'Est (67,6%), de l'Adamaoua (61,5%), du secteur de l'industrie (59,6%), de Douala (52,2%), du Sud (51,4%), de l'informel non agricole (48,8%), de l'Ouest (45,1%), du Commerce (42,8%) et du milieu urbain (40,9%). La concurrence enregistrée au niveau du secteur informel et l'absence de débouchés ou la faiblesse de la demande peuvent expliquer cette situation.

La raison "Horaire fixé par la loi ou l'employeur" est avancée par 28,5% des actifs occupés en situation de sous-emploi-visible. Ces derniers sont proportionnellement plus nombreux dans le Littoral (43,9%), le Nord-Ouest (42,8%), le Centre (41,8%), le public (70,6%), le privé formel (57,7%) et les services (47,6%). Comme exposé précédemment, l'observation stricte des jours fériés et des permissions d'absence ainsi que l'absentéisme des uns peuvent justifier le niveau dans le public et le privé formel. Par contre, l'exercice d'activités peu nécessitées d'un nombre d'heures élevé de temps de travail peut expliquer le niveau obtenu pour certaines régions mentionnées ici.

2.1.2 Tendance du sous-emploi visible

Comparativement à 2005, le niveau du sous-emploi visible n'a pas significativement changé, soit 12,1% en 2005 et 12,3% en 2010. Cependant, on enregistre des variations au niveau des opinions sur les raisons justifiant ce phénomène. En effet, la proportion des personnes en situation de sous-emploi visible avançant comme raison "Horaire fixé par la loi ou l'employeur" est en hausse de 10,6 points entre 2005 et 2010 alors que celle de ceux avançant la "mauvaise conjoncture" comme raison du sous-emploi a baissé de 13,6 points sur la même période. Cette dernière tendance peut être imputable à un environnement économique favorable (croissance économique).

Cette stabilité du taux de sous-emploi visible au niveau global est aussi observée chez les hommes et les femmes économiquement occupés. Selon le niveau d'instruction, une variation importante est enregistrée chez les actifs occupés ayant le niveau d'instruction supérieur, soit 8,1 points par rapport à 2005.

S'agissant de la région d'enquête, on observe deux groupes avec des variations prononcées. Le premier groupe est constitué de ceux ayant enregistré un recul net du taux de sous-emploi visible. Dans ce groupe, l'on peut ranger l'Adamaoua (14,1 points) et l'Ouest (8,9 points). A l'opposé, le Sud-Ouest (9,7 points), Yaoundé (6,8 points) et l'Extrême-Nord (5,6 points) ont enregistré une forte augmentation du niveau de leur sous-emploi visible. Les variations enregistrées pour l'Adamaoua et l'Ouest s'expliquent

essentiellement par la baisse enregistrée pour d'autres raisons. Par contre, celles de Yaoundé et du Sud-Ouest peuvent s'expliquer par l'augmentation des actifs occupés évoquant des raisons autres que la "mauvaise conjoncture" et "horaire fixé par la loi ou l'employeur".

Tableau 2.2 : Taux de sous-emploi visible en 2005 et 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles

	2005	2010	Ecart
Sexe			
Masculin	11,9	12,2	0,3
Féminin	12,4	12,4	0,0
Niveau d'instruction			
Non scolarisé	9,2	10,9	1,7
Primaire	12,1	10,9	-1,2
Secondaire 1er cycle	14,8	12,6	-2,2
Secondaire 2nd cycle	14,5	13,1	-1,4
Supérieur	14,9	23,0	8,1
Région d'enquête			
Douala	14,4	9,6	-4,8
Yaoundé	9,9	16,7	6,8
Adamaoua	24,1	10,0	-14,1
Centre	12,1	10,3	-1,8
Est	10,9	6,6	-4,3
Extrême-Nord	9,4	15,0	5,6
Littoral	10,4	12,2	1,8
Nord	3,7	7,8	4,1
Nord-Ouest	13,0	10,4	-2,6
Ouest	21,8	12,9	-8,9
Sud	12,6	8,1	-4,5
Sud-Ouest	11,9	21,6	9,7
Secteur d'activité			
Secteur primaire	8,0	9,9	1,9
Industrie	20,2	15,4	-4,8
Commerce	16,8	11,7	-5,1
Services	15,5	16,5	1,0
Secteur institutionnel			
Public	8,4	20,8	12,4
Privé formel	6,2	5,3	-0,9
Informel non agricole	19,9	15,1	-4,8
Informel agricole	8,0	9,8	1,8
Milieu de résidence			
Urbain	14,7	13,3	-1,4
Rural	11,1	11,8	0,7
Ensemble	12,1	12,3	0,2

Source : INS, EESI 1, 2005 et EESI 2, 2010

On observe une stabilité dans le primaire et les services, alors que l'industrie et le commerce ont connu une baisse au cours de la période 2005-2010. La variation enregistrée pour ces deux derniers secteurs au cours de cette période peut être imputable à la réduction de l'effet de la "mauvaise conjoncture". Si cette hypothèse est confirmée, cela reviendrait à dire que l'embellie observée dans l'économie au cours de cette période a eu pour effet d'augmenter la demande des produits de ces secteurs et par conséquent d'augmenter le temps de travail des actifs occupés desdits secteurs.

Suivant le secteur institutionnel, le public enregistre un bond de son niveau de sous-emploi visible (+12,4 points) alors que l'informel non agricole subi l'effet contraire (-4,8 points). La variation pour ce dernier serait imputable à une conjoncture plus favorable dans ce secteur alors que dans le public la hausse s'expliquerait par des raisons telles que la maladie, les congés, etc.

La stabilité du taux de sous-emploi aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural s'expliquerait comme au niveau global par un effet ciseau entre ces trois composantes : la proportion des actifs occupés de ces milieux avançant la mauvaise conjoncture comme raison de sous-emploi est à la baisse (14,0 points pour les deux milieux) alors que les deux autres composantes sont à la hausse (Horaire fixé par la loi ou l'employeur : 9,1 points en urbain et 11,6 points en rural; Autre : 4,9 points en urbain et 2,2 points en rural).

En conclusion, la conjoncture moins défavorable a aidé à stabiliser le taux de sous-emploi visible entre 2005 et 2010 quand il n'a pas réussi à le faire baisser.

2.2 Sous-emploi invisible

Le sous-emploi invisible est la situation de l'actif occupé dont le revenu horaire issu de l'emploi principal au cours du mois de référence est inférieur à la norme fixée par la réglementation en vigueur. Cette norme étant obtenue en rapportant la valeur du SMIG au volume horaire mensuel fixé par la loi ou la réglementation en vigueur, soit 28 500 FCFA (23 500 FCFA en 2005) divisé par 172 heures, soit 40 heures de travail hebdomadaire.

2.2.1 Niveau de sous-emploi invisible en 2010

Contrairement au sous-emploi visible, le sous-emploi invisible touche plus d'actifs occupés. En effet, 63,7% des actifs occupés gagnent moins que le revenu horaire fixé par la réglementation en vigueur (Graphique 2.1), c'est-à-dire moins que 165,7 FCFA/heure.

Selon la région d'enquête, le taux de sous-emploi invisible passe d'un maximum de 82,8% à l'Extrême-Nord pour atteindre la valeur minimale de 32,0% à Douala. Le Centre, l'Est, l'Extrême-Nord, le Littoral, le Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest sont les régions d'enquête où plus de six actifs occupés sur dix ont un revenu horaire inférieur au seuil fixé par la réglementation en vigueur.

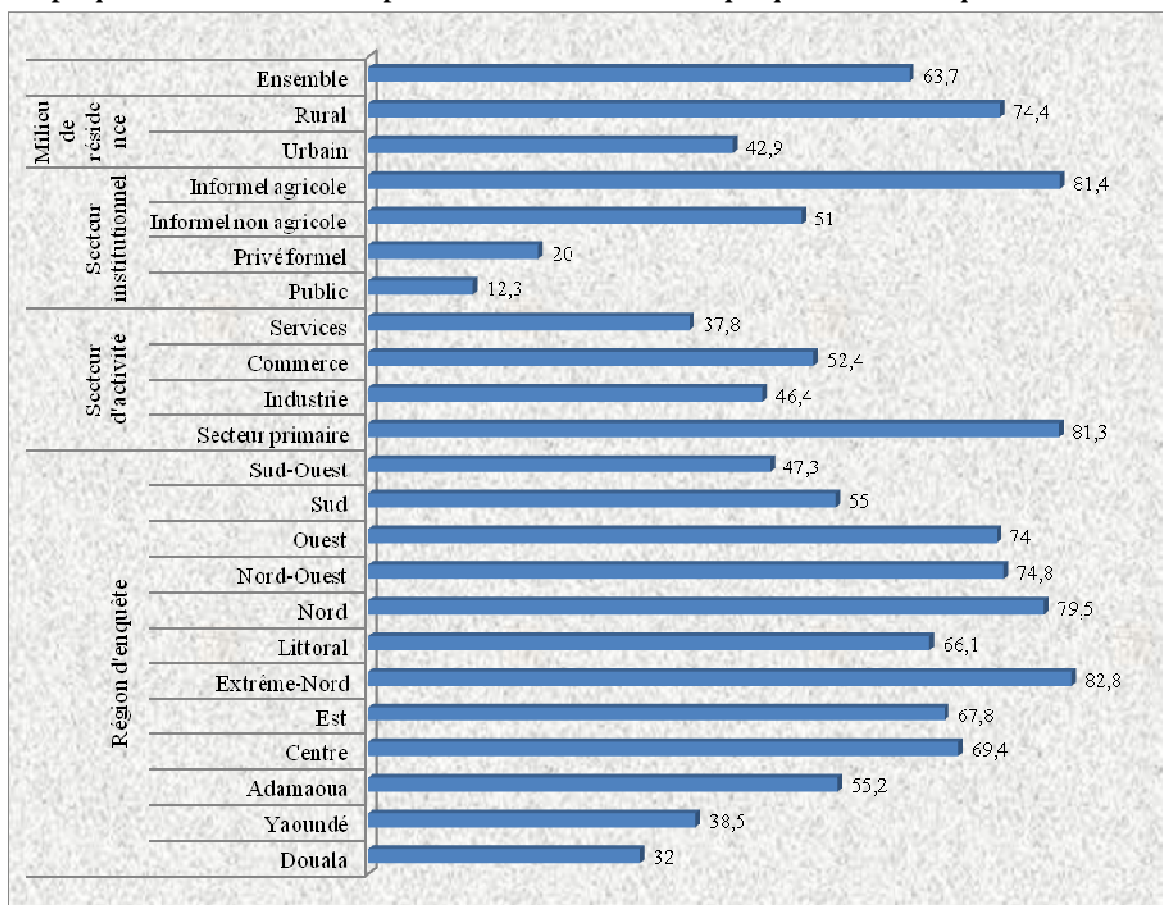
L'analyse suivant le secteur d'activité laisse apparaître le secteur primaire comme étant celui où la plupart des actifs occupés ont un revenu horaire inférieur au seuil fixé par la loi, soit 81,3% d'actifs de ce secteur. Dans le commerce, près d'un actif occupé sur deux (52,4%) est en situation de sous-emploi invisible. La proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi invisible est relativement moins importante dans l'industrie (46,4%) et les services (37,8%).

Le secteur informel agricole enregistre le taux de sous-emploi invisible le plus élevé avec 81,4% d'actifs occupés ayant un revenu horaire dans l'emploi principal inférieur à celui fixé par la réglementation en vigueur. Il est suivi par le secteur informel non agricole avec un peu plus de la moitié des travailleurs (51,0%). Le phénomène de sous-emploi invisible qui semble être la caractéristique du secteur informel est nettement moins accentué dans le secteur public (12,3%) et le secteur privé formel (20,0%).

En ce qui concerne le milieu de résidence, les actifs occupés du milieu rural sont relativement plus touchés par cette forme de sous-emploi que ceux du milieu urbain. En effet, alors que près de trois actifs occupés du milieu rural (74,4%) ont un revenu horaire

inférieur à la norme, ils ne sont qu'un peu plus de quatre actifs occupés sur dix du milieu urbain (42,9%) à être concerné par le sous-emploi invisible.

Graphique 2.1 : Taux de sous-emploi invisible en 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles



Source : INS, EESI 2, 2010

2.2.2 Tendance du sous-emploi invisible

Le taux de sous-emploi invisible a connu une baisse de 5,6 points entre 2005 et 2010. En 2010, 63,7% d'actifs occupés ont un revenu horaire d'activité inférieur à 165,69 FCFA contre 69,3% d'actifs occupés en 2005 qui ont un revenu horaire d'activité inférieur à 136,62 FCFA. La variation observée sur le seuil fixé par la réglementation serait imputable à la revalorisation du SMIG intervenue par décret du Premier Ministre en 2008 qui fixe son montant mensuel à 28 216 FCFA (de 23 514 FCFA depuis février 1995 à 28 216 FCFA en juin 2008⁸). Cette revalorisation de l'ordre de 19,9% FCFA en valeur nominale sur la période 2005-2008, laisse présager une amélioration du pouvoir d'achat. En effet, le taux d'accroissement de l'inflation sur la même période est inférieur à celui enregistré pour le SMIG. Toutefois, il y a lieu de s'interroger sur la périodicité de revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) quand on sait qu'il intervient dans le calcul du sous-emploi et par conséquent peut influencer son niveau. La préoccupation est d'autant plus importante si l'on admet que le revenu procuré par le travail est reconverti pour l'achat des biens et services de consommation. Dans ce dernier cas, une revalorisation du SMIG qui ne tient pas compte de l'évolution de l'inflation peut avoir pour effet de sous-estimer le niveau de sous-emploi invisible et par conséquent celui du sous-emploi global.

⁸ DECRET N° 2008/2115/PM DU 24 JUIIN 2008 PORTANT REVALORISATION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (SMIG).

Une revalorisation du SMIG après une longue période peut avoir comme conséquence une détérioration du pouvoir d'achat des actifs occupés.

Tableau 2.3 : Taux de sous-emploi invisible en 2005 et 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles

	2005	2010	Ecart
Sexe			
Masculin	60,7	56,3	-4,4
Féminin	78,2	71,8	-6,4
Niveau d'instruction			
Non scolarisé	84,0	79,5	-4,5
Primaire	75,7	70,6	-5,1
Secondaire 1er cycle	59,9	61,2	1,3
Secondaire 2nd cycle	34,2	40,3	6,1
Supérieur	11,5	15,0	3,5
Région d'enquête			
Douala	37,1	32,0	-5,1
Yaoundé	38,3	38,5	0,2
Adamaoua	67,1	55,2	-11,9
Centre	55,2	69,4	14,2
Est	79,1	67,8	-11,3
Extrême-Nord	88,1	82,8	-5,3
Littoral	60,2	66,1	5,9
Nord	82,0	79,5	-2,5
Nord-Ouest	78,0	74,8	-3,2
Ouest	75,5	74,0	-1,5
Sud	57,2	55,0	-2,2
Sud-Ouest	56,4	47,3	-9,1
Secteur d'activité			
Secteur primaire	84,4	81,3	-3,1
Industrie	56,5	46,4	-10,1
Commerce	62,2	52,4	-9,8
Services	39,7	37,8	-1,9
Secteur institutionnel			
Public	8,6	12,3	3,7
Privé formel	19,0	20,0	1,0
Informel non agricole	60,1	51,0	-9,1
Informel agricole	84,8	81,4	-3,4
Milieu de résidence			
Urbain	45,7	42,9	-2,8
Rural	78,6	74,4	-4,2
Ensemble	69,3	63,7	-5,6

Source : INS, EESI 1, 2005 et EESI 2, 2010

En ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques, le sous-emploi invisible concerne plus les actifs occupés de sexe féminin que ceux du sexe masculin et ceci aussi bien en 2010 qu'en 2005. Toutefois, la baisse du sous-emploi est nettement plus prononcée chez les femmes (6,4 points) que chez les hommes (4,4 points), bien que son niveau soit élevé. Le constat fait pour le sexe transparait aussi pour le niveau d'instruction des actifs occupés. Le taux de sous-emploi invisible baisse avec l'augmentation du niveau d'instruction de l'actif occupé aussi bien en 2005 qu'en 2010. Le sous-emploi invisible est plus observé chez les personnes n'ayant pas été à l'école que chez celles ayant le niveau d'instruction du supérieur. Ce constat semble suggérer que le niveau d'instruction améliore le niveau du revenu horaire.

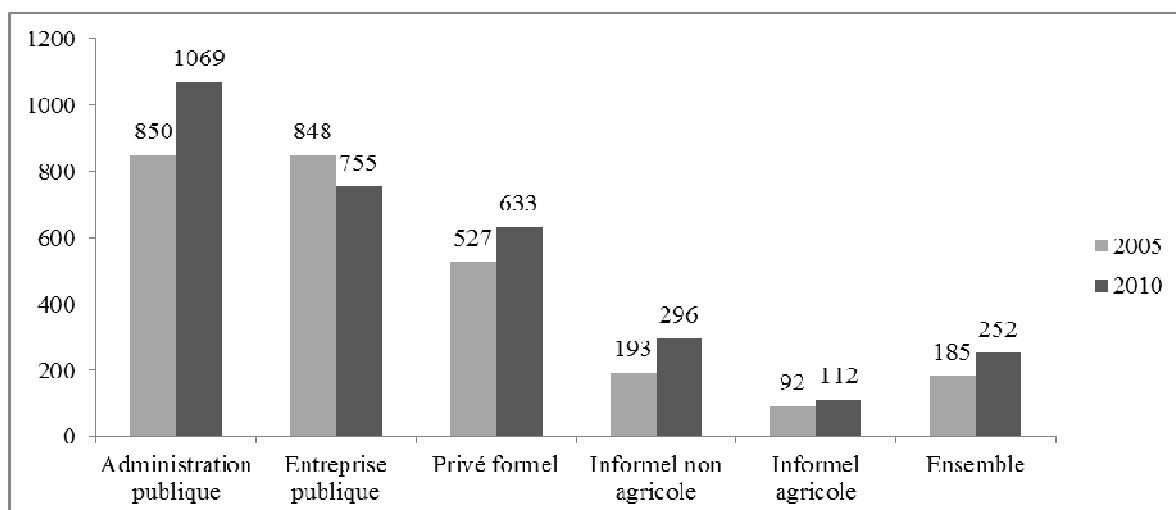
Selon la région d'enquête, des évolutions très perceptibles sont enregistrées pour l'Adamaoua (-11,9 points), le Centre (+14,2 points), l'Est (-11,2 points) et le Sud-Ouest (-9,1 points). A l'exception du Littoral et du Centre, le taux de sous-emploi invisible est

généralement à la baisse ou stable entre 2010 et 2005 dans les autres régions. Cette évolution semble montrer une amélioration du revenu horaire pour ces régions bien que le SMIG ait été revalorisé.

Suivant les variables d'activité (secteur d'activité, secteur institutionnel), le taux de sous-emploi invisible est à la baisse à l'exception des actifs occupés du public et pour ceux du privé formel.

Il y a lieu de noter ici que l'évolution du sous-emploi invisible est surtout liée à l'amélioration du revenu issu de l'activité principale entre 2005 et 2010. En effet, le revenu moyen issu de l'activité principale est en hausse en valeur nominale de 12 600 FCFA par rapport à 2005, soit un accroissement relatif de 47%. Il passe par conséquent de 26 800 FCFA en 2005 à 39 400 FCFA en 2010, bien que la durée hebdomadaire du travail ait progressé globalement et en moyenne d'une heure. Dans le secteur informel non agricole, ce revenu a presque doublé, passant de 27 300 FCFA en 2005 à 50 500 FCFA en 2010. Divers facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette embellie au niveau du revenu de l'activité principale : les négociations et les mises en application des conventions collectives, l'augmentation des salaires intervenue dans le Fonction Publique en mars 2008, la revalorisation du SMIG intervenue en juin 2008, l'impact de ces augmentations sur l'offre de biens et services du secteur informel non agricole notamment et l'environnement économique marqué par la croissance économique.

Graphique 2.2 : Evolution du revenu horaire (en FCFA/heure) de l'activité principale par secteur institutionnel



Source : INS, EESI 1, 2005 et EESI 2, 2010

L'évolution du revenu horaire de l'activité pourrait mieux traduire celle du sous-emploi invisible que le revenu mensuel issu de l'activité principale au niveau individuel et pas forcément au niveau global. En effet, une augmentation du revenu horaire de l'activité principale au-delà du seuil fixé par la réglementation en vigueur de l'activité signifierait une baisse du niveau du sous-emploi invisible pour un individu. Un tel accroissement au niveau global peut masquer des disparités et être bénéfique à une poignée d'actifs occupés. Le graphique 2.2 laisse apparaître une augmentation du revenu horaire de l'activité entre 2005 et 2010 qui coïncide avec la baisse de celle du sous-emploi invisible sur la même période. Le même phénomène est observé pour le secteur informel agricole et le secteur informel non agricole. Ainsi, l'amélioration du revenu horaire au niveau global s'est accompagnée par une sortie importante des personnes de la situation de sous-emploi invisible. Par contre, l'amélioration du revenu horaire dans le privé formel ne s'est pas

accompagnée par une augmentation de la proportion des personnes en situation de sous-emploi invisible.

2.3 Sous-emploi global

Le sous-emploi global synthétise toutes les distorsions sur le marché du travail, à savoir : le chômage, le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible. Sa mesure est assurée par le taux de sous-emploi global qui est le rapport du nombre des personnes de 10 ans ou plus en situation de chômage, de sous-emploi visible ou de sous-emploi invisible à l'effectif total de la population active de 10 ans ou plus. Il est peut être calculé selon le BIT (les chômeurs considérés sont ceux définis au sens du BIT) ou au sens élargi (les chômeurs considérés sont ceux définis au sens du BIT ainsi que les chômeurs découragés).

D'après les explications fournies au chapitre 1, il est possible pour un actif occupé d'être touché au même moment par le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible. En revanche, une personne ne peut être un chômeur et un actif occupé au même moment.

2.3.1 Niveau de sous-emploi global en 2010

Chez les personnes actives au sens du BIT et âgées de 10 ans ou plus, 70,6% ou 6,3 millions d'actifs sont soit au chômage au sens du BIT, soit en situation de sous-emploi visible ou en situation de sous-emploi invisible. Parmi ce dernier groupe de personnes, la part des actifs occupés en situation de sous-emploi visible ou invisible est la plus importante, soit 94,6%, ce qui correspond à 5,96 millions d'actifs en situation de sous-emploi visible ou invisible. Le sous-emploi global qui affecte la majorité de la population active se présente comme le véritable problème du marché du travail au Cameroun. En effet, le taux de chômage étant relativement faible, il convient d'analyser le marché du travail davantage sous l'angle du sous-emploi que sous celui du chômage. La problématique du sous-emploi global peut se résumer en celle du sous-emploi visible ou invisible si l'on néglige l'effet du chômage comme semble l'indiquer les données présentées (Tableau 2.5). Le résultat obtenu indique que beaucoup reste à faire pour ramener ce taux à l'objectif de moins de 50% à l'horizon 2020.

Comme pour le sous-emploi invisible, le sous-emploi global touche relativement plus les femmes que les hommes et décroît avec le niveau d'instruction des personnes actives. Toutefois, le chômage au sens du BIT est relativement plus important chez les actifs du niveau secondaire second cycle et chez ceux du supérieur.

A l'exception de Douala où le taux de sous-emploi global se situe à 44,3%, les autres régions enregistrent des taux supérieurs à 50%. Les valeurs extrêmes pour ce taux sont observées à l'Extrême-Nord (86,3%), au Nord (82,3%), à l'Ouest (79,5%) et au Nord-Ouest (78,3%). La répartition des personnes actives selon la situation dans le sous-emploi montre que le sous-emploi reste le principal problème rencontré sur le marché du travail, même si à Douala et à Yaoundé le chômage n'est pas négligeable (20,6% et 18,6% de l'effectif des personnes en sous-emploi global).

Tableau 2.4 : Taux de sous-emploi global en 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles

	Taux de sous-emploi global BIT	Personnes en situation de sous-emploi global BIT :		
		Chômeur	Personnes en situation de sous-emploi visible ou invisible	Total
Sexe				
Masculin	63,7	5,0	95,0	100,0
Féminin	78,0	5,8	94,2	100,0
Niveau d'instruction				
Non scolarisé	82,9	1,2	98,8	100,0
Primaire	75,2	2,8	97,2	100,0
Secondaire 1er cycle	68,0	6,3	93,7	100,0
Secondaire 2nd cycle	53,1	15,6	84,4	100,0
Supérieur	44,3	29,4	70,6	100,0
Région d'enquête				
Douala	44,3	20,6	79,4	100,0
Yaoundé	56,3	18,0	82,0	100,0
Adamaoua	63,0	6,9	93,1	100,0
Centre	72,8	2,1	97,9	100,0
Est	71,7	4,2	95,8	100,0
Extrême-Nord	86,3	1,3	98,7	100,0
Littoral	72,9	2,7	97,3	100,0
Nord	82,3	2,2	97,8	100,0
Nord-Ouest	78,3	1,3	98,7	100,0
Ouest	79,5	2,2	97,8	100,0
Sud	62,9	8,8	91,2	100,0
Sud-Ouest	61,8	7,1	92,9	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	55,7	14,6	85,4	100,0
Rural	78,8	1,8	98,2	100,0
Ensemble	70,6	5,4	94,6	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

2.3.2 Tendence du sous-emploi global

Rappelons que l'un des principaux objectifs du DSCE est de réduire le taux de sous-emploi global de 75,8% en 2005 à 50,0% à l'horizon 2020. L'analyse de la tendance de cet indicateur entre 2005 et 2010 peut permettre de voir un peu plus clair quant à l'atteinte de cet objectif.

Le taux de sous-emploi global a chuté de 5,2 points entre 2005 et 2010. Une telle évolution est encourageante pour le Gouvernement qui ambitionne de ramener ce niveau à 50% à l'horizon 2020. Toutefois, lorsque que l'on observe qu'en six ans le taux de sous-emploi global a baissé de 5,2 points, l'on est amené à se demander si en 10 ans il pourra baisser de 20,6 points. Des pistes restent à explorer pour l'atteinte de cet objectif notamment avec la création d'emplois décents dans le cadre de la réalisation des grands projets structurants annoncés. Une telle opportunité d'emplois devrait être bénéfique aux actifs ayant le niveau du supérieur ou celui du secondaire second cycle.

Tableau 2.5 : Taux de sous-emploi global en 2005 et 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles

	2005	2010	Ecart
Sexe			
Masculin	68,3	63,7	-4,6
Féminin	83,6	78,0	-5,6
Niveau d'instruction			
Non scolarisé	88,0	82,9	-5,1
Primaire	80,6	75,2	-5,4
Secondaire 1er cycle	69,1	68,0	-1,1
Secondaire 2nd cycle	50,3	53,1	2,8
Supérieur	35,4	44,3	8,9
Région d'enquête			
Douala	53,7	44,3	-9,4
Yaoundé	53,7	56,3	2,6
Adamaoua	79,4	63,0	-16,4
Centre	64,6	72,8	8,2
Est	84,3	71,7	-12,6
Extrême-Nord	91,2	86,3	-4,9
Littoral	67,0	72,9	5,9
Nord	83,7	82,3	-1,4
Nord-Ouest	84,0	78,3	-5,7
Ouest	80,8	79,5	-1,3
Sud	64,5	62,9	-1,6
Sud-Ouest	66,8	61,8	-5,0
Milieu de résidence			
Urbain	59,6	55,7	-3,9
Rural	82,9	78,8	-4,1
Ensemble	75,8	70,6	-5,2

Source : INS, EESI 1, 2005 et EESI 2, 2010

Ce chapitre a permis de relever que le taux de sous-emploi global est en baisse de 5,2 points entre 2005 et 2010. Des disparités sont relevées dans l'évolution de cet indicateur suivant le niveau d'instruction, le sexe et la région d'enquête. En dépit de la baisse enregistrée au niveau du sous-emploi global, les femmes et les personnes non scolarisées sont les plus touchées.

Comparativement à 2005, le niveau du sous-emploi visible n'a significativement pas changé. L'amélioration de la conjoncture a contribué à stabiliser le taux de sous-emploi visible entre 2005 et 2010 quand il n'a pas réussi à le faire baisser. Le sous-emploi invisible quant à lui a baissé de 5,6 points et a entraîné celle du sous-emploi global (5,2 points). Cette dernière évolution est surtout imputable à l'amélioration du revenu issu de l'activité principale entre 2005 et 2010.

CHAPITRE 3 : FORMES ET CARACTERISTIQUES DU SOUS-EMPLOI

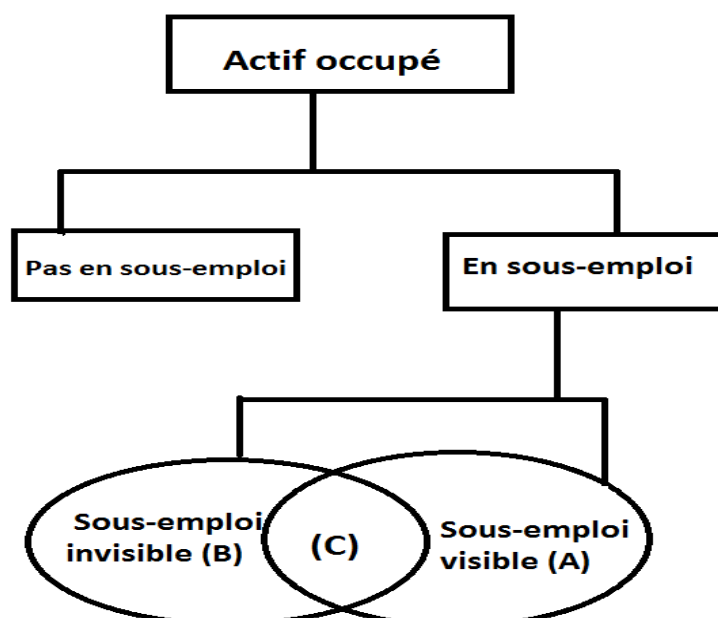
Le chapitre 2 a révélé que le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible concentraient à eux seuls plus de 95% de l'ensemble des personnes en situation de sous-emploi global. L'analyse du sous-emploi global peut se réduire à celle des formes du sous-emploi visible ou invisible. Il est question dans ce chapitre, de présenter les formes de sous-emploi chez les actifs occupés et les caractéristiques des actifs occupés selon qu'ils sont touchés par le sous-emploi visible uniquement, le sous-emploi invisible uniquement ou par les deux formes simultanément.

3.1 Différentes formes du sous-emploi

Le sous-emploi global touche 70,6% d'actifs en 2010 contre 75,8% en 2005. Le sous-emploi global qui synthétise les trois distorsions du marché du travail (chômage, sous-emploi visible et sous-emploi invisible) est surtout dominé par deux de ses composantes que sont le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible. Partant de cette hypothèse, l'on peut restreindre l'analyse du sous-emploi à celle des personnes actives occupées en situation de sous-emploi (visible, invisible). Comme pour ce dernier groupe, il est possible qu'un actif occupé combine la situation de sous-emploi visible et celle de sous-emploi invisible, nous distinguerons trois formes de sous-emploi chez les actifs occupés :

- Actif occupé en situation de sous-emploi visible uniquement (A);
- Actif occupé en situation de sous-emploi invisible uniquement (B);
- Actif occupé en situation de sous-emploi visible et de sous-emploi invisible (C).

Figure 3.1 : Formes de sous-emploi



Chez les personnes actives occupées âgées de 10 ans ou plus, 68,9% sont touchées par l'une des trois formes du sous-emploi définies précédemment.

Tableau 3.1 : Formes de sous-emploi chez les actifs occupés en 2010 suivant quelques caractéristiques contextuelles

	Proportion (en %) d'actifs occupés en situation de sous- emploi visible ou invisible	Forme du sous-emploi			Total
		Sous-emploi visible uniquement	Sous-emploi invisible uniquement	Sous-emploi visible et sous- emploi invisible	
Sexe					
Masculin	62,1	10,2	80,5	9,3	100,0
Féminin	76,4	6,9	83,8	9,3	100,0
Niveau d'instruction					
Non scolarisé	81,7	4,3	86,7	9,0	100,0
Primaire	74,2	5,6	85,4	9,0	100,0
Secondaire 1er cycle	66,4	8,3	81,0	10,7	100,0
Secondaire 2nd cycle	48,6	17,9	73,0	9,0	100,0
Supérieur	35,6	58,7	35,8	5,6	100,0
Région d'enquête					
Douala	38,5	17,3	75,2	7,5	100,0
Yaoundé	50,7	25,9	67,3	6,8	100,0
Adamaoua	60,5	10,4	83,5	6,1	100,0
Centre	72,3	4,2	85,8	10,0	100,0
Est	70,5	4,2	90,6	5,3	100,0
Extrême-Nord	85,0	4,3	82,6	13,1	100,0
Littoral	71,9	9,0	83,1	7,8	100,0
Nord	81,3	3,2	90,5	6,2	100,0
Nord-Ouest	77,9	4,2	86,6	9,1	100,0
Ouest	78,6	6,7	83,6	9,7	100,0
Sud	60,3	9,8	86,6	3,6	100,0
Sud-Ouest	60,1	21,4	64,0	14,7	100,0
Secteur d'activité					
Secteur primaire	82,8	2,8	88,1	9,0	100,0
Industrie	54,4	15,7	71,8	12,5	100,0
Commerce	57,7	9,7	79,8	10,5	100,0
Services	50,0	25,1	67,2	7,7	100,0
Secteur institutionnel					
Public	30,9	60,7	32,9	6,4	100,0
Privé formel	23,9	17,3	77,7	5,0	100,0
Informel non agricole	59,5	15,1	74,6	10,3	100,0
Informel agricole	82,9	2,8	88,2	9,0	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	51,4	17,5	74,2	8,3	100,0
Rural	78,0	5,4	85,0	9,6	100,0
Ensemble	68,9	8,5	82,2	9,3	100,0

Source : INS, EESI 2, 2010

Parmi ceux-ci, 82,2% sont concernés par le *sous-emploi invisible uniquement*. Ce résultat montre que le sous-emploi invisible est la principale caractéristique du sous-emploi et par conséquent du marché du travail au Cameroun. Sur cette base, toute évolution du sous-emploi est essentiellement liée à celle du sous-emploi invisible, c'est-à-dire au fait que le

revenu horaire des actifs occupés est inférieur au seuil défini par la réglementation en vigueur. A l'exception des actifs occupés du public et de ceux ayant le niveau d'instruction du supérieur, cette dernière analyse est valable pour le reste des caractéristiques présentées.

3.2 Tendances des formes du sous-emploi

La proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi visible ou de sous-emploi invisible est en baisse entre 2005 et 2010, soit un repli de 5,6 points (cf. Tableau 2.7). Ce repli semble conforme avec la baisse de 5,6 points enregistrée pour le taux de sous-emploi invisible (cf. Tableau 2.3). Chez les hommes comme chez les femmes, l'on enregistre une baisse de cette proportion entre 2005 et 2010. Les évolutions dans ces deux sous-groupes pouvant être imputables aux baisses des proportions de ceux en situation de *sous-emploi invisible uniquement*.

Suivant le niveau d'instruction, la proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi visible ou de sous-emploi invisible est en baisse entre 2005 et 2010 chez ceux de niveau d'au plus primaire et en hausse chez ceux ayant au moins le niveau du secondaire second cycle. Chez les actifs occupés de niveau d'instruction supérieur, le *sous-emploi visible uniquement* est la forme de sous-emploi la plus répandue. La hausse de cette forme combinée à celle du "*sous-emploi visible et invisible*" expliquerait la hausse importante de la proportion des actifs occupés du supérieur touchés par le sous-emploi (visible ou invisible).

La proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible) a baissé de manière importante à l'Adamaoua, à l'Est et à Douala. A l'opposé, elle a augmenté au Littoral et à Yaoundé. L'évolution à Yaoundé serait imputable à la hausse de la part des actifs occupés en situation de *sous-emploi invisible uniquement* alors que dans le Littoral c'est l'évolution du *sous-emploi visible uniquement* qui expliquerait cette tendance. A Yaoundé, la hausse du *sous-emploi visible uniquement* expliquerait mieux l'évolution observée que la baisse enregistrée pour le *sous-emploi visible uniquement*. Par ailleurs, l'évolution du sous-emploi dans l'Adamaoua s'expliquerait surtout par la baisse enregistrée pour les actifs occupés en situation de *sous-emploi invisible uniquement*.

Dans le Commerce et l'Industrie, la proportion des actifs occupés touchés par le sous-emploi (visible ou invisible) est en baisse entre 2005 et 2010. La variation dans l'Industrie s'expliquerait par la baisse intervenue pour la proportion de ceux touchés par le *sous-emploi invisible uniquement* alors que le *sous-emploi visible uniquement* expliquerait celui du Commerce.

Les actifs occupés du secteur public ont été relativement plus touchés par le sous-emploi (visible ou invisible) en 2010 qu'en 2005. L'évolution du *sous-emploi visible uniquement* pourrait expliquer cette tendance. En milieu rural, le recul du *sous-emploi invisible uniquement* a entraîné le recul du sous-emploi (visible ou invisible). Par contre, en milieu urbain, l'accroissement des personnes victimes des différentes formes a entraîné celle des personnes en situation de sous-emploi (visible ou invisible) bien que la proportion des personnes touchées par le sous-emploi (visible ou invisible) ait baissé.

Tableau 3.2 : Forme de sous-emploi chez les actifs occupés en 2005 et 2010 quelques caractéristiques contextuelles

	Proportion (en %) d'actifs occupés en situation de sous-emploi visible ou invisible			Forme du sous-emploi								
				Sous-emploi visible uniquement			Sous-emploi invisible uniquement			Sous-emploi visible et sous-emploi invisible		
	2005	2010	Ecart	2005	2010	Ecart	2005	2010	Ecart	2005	2010	Ecart
Sexe												
Masculin	66,8	62,1	-4,7	9,6	10,2	0,6	82,2	80,5	-1,7	8,2	9,3	1,1
Féminin	82,5	76,4	-6,1	5,8	6,9	1,1	85,0	83,8	-1,2	9,2	9,3	0,1
Niveau d'instruction												
Non scolarisé	87,6	81,7	-5,9	4,6	4,3	-0,3	89,5	86,7	-2,8	5,8	9,0	3,2
Primaire	79,9	74,2	-5,7	5,7	5,6	-0,1	84,9	85,4	0,5	9,5	9,0	-0,5
Secondaire 1er cycle	66,4	66,4	0,0	10,2	8,3	-1,9	77,7	81,0	3,3	12,1	10,7	-1,4
Secondaire 2nd cycle	43,8	48,6	4,8	22,6	17,9	-4,7	66,8	73,0	6,2	10,5	9,0	-1,5
Supérieur	25,3	35,6	10,3	54,8	58,7	3,9	41,2	35,8	-5,4	4,0	5,6	1,6
Région d'enquête												
Douala	46,9	38,5	-8,4	21,3	17,3	-4,0	69,5	75,2	5,7	9,2	7,5	-1,7
Yaoundé	45,5	50,7	5,2	16,2	25,9	9,7	78,1	67,3	-10,8	5,6	6,8	1,2
Adamaoua	78,6	60,5	-18,1	16,0	10,4	-5,6	69,4	83,5	14,1	14,6	6,1	-8,5
Centre	62,8	72,3	9,5	13,2	4,2	-9,0	80,8	85,8	5,0	6,1	10,0	3,9
Est	83,7	70,5	-13,2	5,7	4,2	-1,5	87,0	90,6	3,6	7,2	5,3	-1,9
Extrême-Nord	90,9	85,0	-5,9	3,6	4,3	0,7	89,7	82,6	-7,1	6,7	13,1	6,4
Littoral	65,3	71,9	6,6	7,9	9,0	1,1	84,1	83,1	-1,0	8,0	7,8	-0,2
Nord	83,5	81,3	-2,2	1,8	3,2	1,4	95,5	90,5	-5,0	2,6	6,2	3,6
Nord-Ouest	82,6	77,9	-4,7	6,4	4,2	-2,2	84,3	86,6	2,3	9,4	9,1	-0,3
Ouest	80,4	78,6	-1,8	6,2	6,7	0,5	72,8	83,6	10,8	20,9	9,7	-11,2
Sud	62,1	60,3	-1,8	7,9	9,8	1,9	79,7	86,6	6,9	12,5	3,6	-8,9
Sud-Ouest	64,3	60,1	-4,2	12,7	21,4	8,7	81,6	64,0	-17,6	5,8	14,7	8,9
Secteur d'activité												
Secteur primaire	86,1	82,8	-3,3	2,5	2,8	0,3	90,7	88,1	-2,6	6,8	9,0	2,2
Industrie	65,4	54,4	-11,0	14,1	15,7	1,6	69,2	71,8	2,6	16,7	12,5	-4,2
Commerce	70,8	57,7	-13,1	12,7	9,7	-3,0	76,3	79,8	3,5	11,0	10,5	-0,5
Services	50,4	50,0	-0,4	21,5	25,1	3,6	69,2	67,2	-2,0	9,4	7,7	-1,7
Secteur institutionnel												
Public	16,7	30,9	14,2	48,5	60,7	12,2	50,0	32,9	-17,1	1,5	6,4	4,9
Privée formel	23,7	23,9	0,2	20,1	17,3	-2,8	74,0	77,7	3,7	6,0	5,0	-1,0
Informelle non agricole	70,4	59,5	-10,9	15,2	15,1	-0,1	71,8	74,6	2,8	12,9	10,3	-2,6
Informelle agricole	86,6	82,9	-3,7	2,5	2,8	0,3	90,7	88,2	-2,5	6,8	9,0	2,2
Milieu de résidence												
Urbain	54,5	51,4	-3,1	16,8	17,5	0,7	73,1	74,2	1,1	10,2	8,3	-1,9
Rural	82,4	78,0	-4,4	5,1	5,4	0,3	86,5	85,0	-1,5	8,4	9,6	1,2
Ensemble	74,5	68,9	-5,6	7,5	8,5	1,0	83,7	82,2	-1,5	8,8	9,3	0,5

Source : INS, EESI 2, 2010

3.3 Caractéristiques des formes du sous-emploi

Pour caractériser les individus suivant les formes du sous-emploi, une analyse à correspondances multiples a été réalisée avec le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible comme variables actives. Les caractéristiques sociodémographiques ainsi que certaines variables d'activité ont été utilisées comme variables illustratives. Les deux axes factoriels de cette analyse ont été récupérés dans l'optique de procéder à une classification. Le but de cette classification est de rassembler les individus qui se ressemblent du point de vue des formes du sous-emploi dans une même classe de manière à différencier les individus par leurs caractéristiques d'une classe à une autre. Cette démarche a permis de ressortir trois classes et de procéder à la description de ces classes à partir des variables sur le sous-emploi et des caractéristiques des actifs occupés (sociodémographiques et d'activité).

Les trois classes obtenues sont assez proches des trois formes du sous-emploi (*sous-emploi invisible uniquement*, *sous-emploi visible uniquement*, *sous-emploi visible et sous-emploi invisible*).

La classe 1 concentre 9,7% de l'ensemble des actifs occupés en situation de sous-emploi et concerne ceux touchés surtout par le *sous-emploi visible uniquement*. Il s'agit essentiellement des cadres, des personnes ayant le niveau d'instruction du supérieur et des actifs occupés du secteur public.

La classe 2 concentre 8,3% de l'ensemble des actifs occupés en situation de sous-emploi et concerne ceux en situation de *sous-emploi visible et sous-emploi invisible*. L'on retrouve ici une bonne partie des actifs occupés de l'Extrême-Nord, ceux exerçant comme aide familial\apprenti\inclassable et une partie de ceux exerçant dans l'Industrie.

La classe 3 concentre 81,9% de l'ensemble des actifs occupés en situation de sous-emploi et concerne ceux en situation de *sous-emploi invisible uniquement*. Les actifs occupés les plus touchés par cette forme sont ceux exerçant dans l'informel agricole, le milieu rural, les femmes, les aides familiaux\apprentis\inclassables, les actifs occupés non scolarisés ou de niveau d'instruction du primaire.

En somme, les résultats obtenus indiquent que la problématique du sous-emploi peut se résumer en celle du sous-emploi invisible. En effet, le *sous-emploi invisible uniquement* est la forme du sous-emploi qui touche la plus grande majorité (82,2%) des actifs occupés.

Une caractérisation des formes du sous-emploi révèle que le *sous-emploi invisible uniquement* est la forme de sous-emploi la plus répandue et celle que l'on retrouve le plus chez les actifs occupés du secteur informel agricole, ceux du milieu rural, les femmes et les aides familiaux/apprentis/inclassables.

CHAPITRE 4 : DETERMINANTS DU SOUS-EMPLOI

L'objectif de ce chapitre est d'identifier les facteurs qui déterminent le sous-emploi chez les actifs occupés. L'analyse économétrique est menée en utilisant les données issues du questionnaire individuel et de la fiche ménage de l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI). Les variables susceptibles d'influencer la probabilité pour une personne de 10 ans ou plus de se retrouver en situation de sous-emploi découlent essentiellement des analyses réalisées aux chapitres précédents.

4.1 Description du modèle

Pour la construction d'un modèle recherchant les déterminants du sous-emploi, la population cible est constituée de l'ensemble des actifs occupés. Compte tenu du poids relativement écrasant du sous-emploi invisible, ce dernier a été retenu pour être modélisé.

4.1.1 Formulation du modèle

La variable à expliquer a été définie de la façon suivante : l'ensemble des actifs occupés en situation de sous-emploi invisible et l'ensemble des actifs occupés qui ne sont pas en situation de sous-emploi invisible. La variable à expliquer Y est une variable dichotomique qui prend les valeurs 1 ou 0, selon que l'actif occupé est en situation de sous-emploi invisible ou pas. Cela peut se traduire par la spécification suivante :

$$Y_i = \begin{cases} 1 : \text{Si l'individu } i \text{ est en situation de sous-emploi invisible} \\ 0 : \text{Si l'individu } i \text{ n'est pas en situation de sous-emploi invisible} \end{cases}$$

On observe les valeurs de la variable d'intérêt Y sur un ensemble d'individus (actif occupé dans le présent cas) indicés par, $i = 1, \dots, N$. N est la taille de l'échantillon. Soit Z la variable latente (inobservable) sous-jacente au phénomène de sous-emploi invisible. Le modèle postule une relation du type :

$$Z = X\beta + \epsilon$$

Où X est l'ensemble des variables explicatives (caractéristiques sociodémographiques, variables d'activité, etc.) qui peuvent être quantitatives ou qualitatives. Dans le cas des variables qualitatives, il convient de choisir la modalité de référence (cf. tableau 4.1 pour le modèle estimé dans ce rapport).

La probabilité que l'individu i se trouve dans l'état $Y_i = 1$ (sous-emploi invisible) est alors :

$$p_i = P[Y_i = 1] = P[Z_i > 0] = P[X_i\beta > -\epsilon] = F(X_i\beta)$$

Si on désigne par F la fonction de répartition de $-\epsilon$, c'est-à-dire la fonction définie par :

$$F(w) = P[-\epsilon \leq w],$$

Pour le modèle logit qui est utilisé dans ce rapport, F désigne la fonction de répartition de la loi logistique :

$$F(w) = L(w) = \frac{e^w}{1 + e^w} = \frac{1}{1 + e^{-w}}$$

4.1.2 Variables explicatives retenues

Au total 10 variables explicatives ont été considérées (Tableau 4.1). Toutes ces variables sont qualitatives. La seule variable (AGEIND) quantitative portant sur l'âge a été recodifiée en vue d'identifier d'éventuelles particularités entre classes d'âge.

Tableau 4.1 : Liste des variables explicatives

Code variables	Description	Modalités	Modalité de référence
CSP	Catégorie socio-professionnelle	Aide familial/apprenti Cadre Employé Manœuvre Patron Travailleur pour propre compte	Travailleur pour propre compte
MIL	Milieu de résidence	Urbain Rural	Urbain
REGION	Région d'enquête	Adamaoua Centre Douala Est Extrême-Nord Littoral Nord Nord-Ouest Ouest Sud Sud-Ouest Yaoundé	Yaoundé
SACTIV	Secteur d'activité	Commerce Industrie Secteur primaire Services	Services
SECTINS	Secteur institutionnel	Informel non agricole Informel agricole	Formel
AGEIND	Age de l'individu	10 – 14 ans 15 – 24 ans 25 – 34 ans 35 – 64 ans 65 ans ou plus	25 – 34 ans
SEXE	Sexe de l'individu	Féminin Masculin	Masculin
NIVINS	Niveau d'instruction	Non scolarisé Primaire Secondaire Supérieur	Non scolarisé
TYPETRAV	Type de travail	Régulier Occasionnel	Régulier
BPAIE	Possession d'un bulletin de paie	Oui Non	Non

Le revenu issu de l'activité principale bien qu'expliquant en partie l'évolution du sous-emploi invisible tel que mentionnée à la section 2.2.2 n'est pas retenu ici pour la simple raison qu'il a aidé à déterminer la variable expliquée.

4.2 Estimation et interprétation du modèle

Pour estimer le modèle, la modalité de référence de la variable dépendante est la situation de sous-emploi invisible. Pour chacune des variables explicatives, la modalité de référence est précisée dans le tableau 4.1. De manière générale une des 10 variables explicatives n'est pas significative dans le modèle, montrant ainsi qu'en 2010, toutes choses égales par ailleurs, le travail régulier ou occasionnel n'est pas lié au sous-emploi invisible.

Il ressort du modèle qu'au seuil de 5% et comparativement à Yaoundé, les actifs occupés de certaines régions sont plus exposés au sous-emploi invisible. Il s'agit des régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. Par contre les actifs occupés de la région de Douala et du Sud-Ouest ont une plus faible propension à être en situation de sous-emploi que ceux de Yaoundé.

Le secteur d'activité influence aussi la probabilité d'être en situation de sous-emploi invisible. En effet, les actifs occupés exerçant dans le secteur de l'industrie ont une plus faible probabilité d'être en situation de sous-emploi invisible que ceux du secteur des services, et ceux du secteur de commerce plus que ceux des services.

Suivant le secteur institutionnel, les personnes qui exercent dans les entreprises informelles agricoles et non agricoles ont une plus forte propension d'être en situation de sous-emploi invisible que celles qui travaillent dans les entreprises publiques ou les organisations internationales. Il ressort de l'interprétation de toutes les modalités de la variable secteur institutionnel que le secteur informel expose plus les actifs au sous-emploi comparativement au secteur formel. La faible productivité dans ce secteur ou le non-respect de la réglementation en matière de salaire peuvent expliquer ce résultat.

L'effet de l'âge sur le statut de sous-emploi n'est pas linéaire. En effet, tandis que les jeunes de 10-24 ans et ceux de 35-64 ans ont une plus grande probabilité d'être en situation de sous-emploi invisible comparativement à ceux de 25-34 ans, les personnes de 65 ans et plus ont plutôt une probabilité plus faible d'être dans cette situation que les jeunes 25-34 ans.

Toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une plus forte propension d'être touchées par le sous-emploi invisible que les hommes. Ce résultat peut s'expliquer en partie par le rôle dévolu à la femme dans le ménage où elle est assignée à des tâches domestiques et familiales, ou encore, par le fait qu'elles ont souvent une formation moins poussée que les hommes et exercent dans des domaines économiquement moins rentables.

Le modèle dégage aussi l'impact appréciable de la scolarisation sur le sous-emploi invisible. Un actif occupé scolarisé est moins exposé au sous-emploi que celui non scolarisé. Ce résultat suggère que le niveau d'instruction peut influencer sur le respect des droits du travailleur ou sur sa productivité au travail. En effet, l'éducation, la formation et la qualification, résumée à travers le niveau d'instruction de l'individu, est un puissant ressort de sa situation sur le marché du travail. Cette variable opère de trois façons. Premièrement, les travailleurs les plus qualifiés du fait de leur formation initiale choisissent les emplois où ils perçoivent des rémunérations plus élevées que les travailleurs non qualifiés (effet-prix). Deuxièmement, les actifs moins formés ne peuvent occuper un certain nombre d'emplois disponibles s'ils ne disposent pas de compétences requises (effet-barrière). Troisièmement, les actifs les plus formés ont une plus grande capacité de négociation des meilleures conditions de travail (salaire décent, contrat de travail, bulletin de paie, sécurité au travail, gouvernance syndicale).

Suivant la catégorie socioprofessionnelle, les patrons et cadres, comparativement aux travailleurs pour propre compte, sont moins concernés par le sous-emploi invisible. Par contre les employés qualifiés, les manœuvres, les aides familiaux et les apprentis ont une plus forte propension de se retrouver en situation de sous-emploi invisible que les travailleurs pour propre compte. Ce résultat semble conforme à la réalité : plus l'on quitte le bas de l'échelle vers le sommet, plus la probabilité d'être en situation de sous-emploi invisible diminue.

Comparativement à ceux qui ne possèdent pas un bulletin de paie, il est moins probable pour ceux qui en possèdent de se retrouver en situation de sous-emploi.

En relevant le seuil à 10%, on peut dire que, toutes choses égales par ailleurs, les actifs occupés du milieu rural, comparativement à ceux du milieu urbain ont une plus forte propension d'être touchés par le sous-emploi invisible. Ce résultat rejoint l'idée selon laquelle les actifs du milieu rural travaillent plus et gagent moins ou exercent des activités avec une faible productivité.

La recherche des déterminants du sous-emploi montre que la ville de Yaoundé oppose les régions à forte propension de se retrouver en sous-emploi comme l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest, aux régions à faible propension de se retrouver en sous-emploi (Douala et le Sud-Ouest). Le secteur informel (entreprises informelles agricoles et non agricoles) expose plus les actifs occupés au sous-emploi invisible que le secteur formel. En outre, les actifs occupés en situation de précarité (aides familiaux, apprentis, inclassables) tout comme ceux ne disposant pas de bulletin de paie sont plus concernés par le sous-emploi invisible.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A. Conclusion

L'objectif de ce rapport était d'approfondir la connaissance du phénomène du sous-emploi, de présenter son évolution et ses formes, ainsi que ses déterminants.

Au terme des analyses, il ressort que le taux de sous-emploi global est en baisse de 5,2 points entre 2005 et 2010. Une telle évolution est encourageante pour le Gouvernement qui ambitionne de ramener ce niveau à 50% à l'horizon 2020 selon le DSCE. Toutefois, des pistes restent à explorer pour l'atteinte de cet objectif notamment avec la création d'emplois décents dans le cadre de la réalisation des grands projets structurants annoncés. Des disparités sont relevées dans l'évolution de cet indicateur suivant le niveau d'instruction, le sexe et la région d'enquête. En dépit de la baisse enregistrée au niveau du sous-emploi global, les femmes et les personnes non scolarisées sont les plus touchées.

Comparativement à 2005, le niveau du sous-emploi visible n'a significativement pas changé. L'amélioration de la conjoncture a contribué à stabiliser le taux de sous-emploi visible entre 2005 et 2010 quand il n'a pas réussi à le faire baisser. Le sous-emploi invisible quant à lui a baissé de 5,6 points et a entraîné celle du sous-emploi global (5,2 points). Cette dernière évolution est surtout imputable à l'amélioration du revenu issu de l'activité principale entre 2005 et 2010. La révision et la mise en œuvre des conventions collectives, la revalorisation du salaire des fonctionnaires et celle du SMIG en 2008 ainsi que l'effet bénéfique de ces mesures sur le secteur informel peuvent expliquer cette tendance. A ces éléments, il faut ajouter la croissance économique enregistrée sur la période. Nul doute que la réalisation des grands projets structurants peut aider à réduire davantage le niveau du sous-emploi qui est d'ailleurs l'objectif que s'est fixé le Gouvernement.

Les résultats obtenus indiquent que la problématique du sous-emploi peut se résumer en celle du sous-emploi invisible. En effet, le *sous-emploi invisible uniquement* est la forme du sous-emploi qui touche la plus grande majorité (82,2%) des actifs occupés. La faiblesse du revenu horaire issu de l'activité principale est donc le problème sur lequel doit se focaliser toute politique d'emploi.

Une caractérisation des formes du sous-emploi révèle que le *sous-emploi invisible uniquement* est la forme de sous-emploi la plus répandue et celle que l'on retrouve le plus chez les actifs occupés du secteur informel agricole, ceux du milieu rural, les femmes et les aides familiaux/apprentis/inclassables.

La recherche des déterminants du sous-emploi montre que la ville de Yaoundé oppose les régions à forte propension de se retrouver en sous-emploi comme l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et l'Ouest, aux régions à faible propension de se retrouver en sous-emploi (Douala et le Sud-Ouest). Le secteur informel (entreprises informelles agricoles et non agricoles) expose plus les actifs occupés au sous-emploi invisible que le secteur formel. En outre, les actifs occupés en situation de précarité (aides familiaux, apprentis, inclassables) tout comme ceux ne disposant pas de bulletin de paie sont plus concernés par le sous-emploi invisible.

B. Recommandations

Pour réduire le niveau de sous-emploi au Cameroun, il est recommandé à l'Etat et aux intervenants sur le marché du travail de :

- réduire l'ampleur du secteur informel dans l'économie par la mise en place des mesures incitatives et des mécanismes permettant la migration des unités de production de ce secteur vers le secteur formel ;
- réhabiliter les stations météorologiques et mettre en place un système d'information climatique pour aider les actifs occupés de l'informel agricole à mieux maîtriser leur calendrier agricole ;
- réduire les disparités entre les hommes et les femmes en matière de sous-emploi. Etant donné que la législation camerounaise ne préconise pas la discrimination suivant le sexe en matière de rémunération, cette réduction des inégalités peut passer par la sensibilisation tant des femmes, que des familles et des employeurs sur l'intérêt de permettre aux femmes d'accéder à des emplois décents, voire la discrimination positive en leur faveur, à compétences égales ;
- poursuivre les efforts visant à lutter contre l'analphabétisme ;
- identifier et neutraliser les difficultés qui entravent l'accès des jeunes de moins de 25 ans à l'emploi formel ;
- créer des conditions pour améliorer la productivité horaire du revenu ;
- Favoriser la création des unités de production formelles dans certaines régions d'enquête pour résorber les inégalités observées entre les régions ;
- poursuivre la mise en œuvre des grands projets structurants ;
- accélérer le passage de l'agriculture actuelle à une agriculture de seconde génération de manière à relever le revenu horaire dans le secteur informel agricole notamment ;
- accélérer la mise en œuvre du DSCE en ce qui concerne son objectif relatif à la création de milliers d'emplois décents.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFRISTAT (1999). *Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel. Série Méthodes n°2*, Décembre.

ARNAUT S. (2005). *Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes.* Section synthèse et conjoncture de l'emploi, Insee première; n° 1046.

BIT (1957). *La mesure du sous-emploi.* Revue internationale du Travail, Genève.

BIT (2002). *Indicateurs clés du marché du travail 2001-2002.* Genève.

BIT (2009). *Guide sur les nouveaux Indicateurs d'Emploi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.* Genève.

BORGEN, W.A., Aumudson, N.E., et Harder, H.G. (1988). *Experience of underemployment.* Journal of Employment Counselling, Alexandria, Etats-Unis.

CHARMES, J. (2003). *Les origines du concept de secteur informel et la récente définition de l'emploi informel.* IRD, Paris.

<http://info.worldbank.org/etools/docs/library/218175/IIES%20Secteur%20Informel.pdf>.

DECRET N° 2008/2115/PM DU 24 JUIN 2008 PORTANT REVALORISATION DU SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (SMIG).

FORSTER M. F. (1994). *Les effets des transferts nets sur les bas revenus dans le cas des familles non composées.* Revue économique de l'OCDE, n° 22.

GALOUON, E. E., LOUICHI, A., CHAUDHURI, B. (2005). *Analyse des caractéristiques du marché du travail dans le secteur informel urbain et les conditions de vie de ses agents : une application économétrique au cas des entrepreneurs et employés de Brazzaville (République du Congo).* Université de CAEN, France.

HECKER, D.E. (1992). *Reconciling conflicting data on jobs for college graduates.* Monthly Labor Review (Washington).

HSIEH, C. (1952). *Le sous-emploi en Asie.* Revue internationale du Travail, 65(6) et 66(1), Genève.

INS (2002). *Conditions de vie des populations et Profil de Pauvreté au Cameroun en 2001. Rapport principal de la Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages,* Cameroun.

INS (2006). *Rapport principal de l'EESI 1, Phase 1 sur l'emploi,* Cameroun.

INS (2006). *Rapport principal de l'EESI 1, Phase 2 sur le secteur informel,* Cameroun.

INS (2008). *Rapport National du progrès des OMD au Cameroun,* Cameroun.

INS (2008). *Conditions de vie des populations et Profil de Pauvreté au Cameroun en 2007. Rapport principal de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages,* Cameroun.

INS (2008). *Rapport National sur le Travail des Enfants.* Cameroun.

INS (2011). *Rapport principal de le l'EESI 2. Phase 1 sur le l'emploi*, Cameroun.

INS (2011). *Rapport principal de le l'EESI 2. Phase 2 sur le secteur informel*, Cameroun.

Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail.

MINPMEESA (2010). *Lettre instruction N° 001/CAB/PM du 18 Mars 2010 relative aux formalités administratives de création des entreprises au Cameroun*, (www.minpmeesa.gov.cm).

MINEFOP (2007). *Politique Nationale de l'Emploi*, Cameroun.

MINEFOP (2008). *Stratégie de la Formation Professionnelle*, Cameroun.

MINEPAT (2009). *Cameroun Vision 2035*, Cameroun.

MINEPAT (2009). *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi*, Cameroun.

R Development Core Team (2011). *R: A language and environment for statistical computing*. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. ISBN 3-900051-07-0, URL <http://www.R-project.org/>.

OIT (1998). La mesure du sous-emploi. Seizième Conférence internationale des statisticiens du travail. Genève, 6-15 octobre 1998.

ANNEXES

Annexe 1 : Sous-emploi visible en 2005

	Taux de sous-emploi visible	Raison de sous-emploi visible			Total
		Horaire fixé par la loi ou l'employeur	Mauvaise conjoncture	Autre	
Région d'enquête					
Douala	14,4	20,9	64,7	14,4	100,0
Yaoundé	9,9	50,1	43,2	6,6	100,0
Adamaoua	24,1	12,5	42,6	44,9	100,0
Centre	12,1	13,8	42,8	43,4	100,0
Est	10,9	21,0	24,8	54,2	100,0
Extrême-Nord	9,4	18,3	51,0	30,7	100,0
Littoral	10,4	26,4	51,2	22,4	100,0
Nord	3,7	10,4	49,4	40,2	100,0
Nord-Ouest	13,0	22,0	49,0	29,0	100,0
Ouest	21,8	6,8	24,4	68,8	100,0
Sud	12,6	8,6	54,8	36,6	100,0
Sud-Ouest	11,9	19,2	67,2	13,6	100,0
Secteur d'activité					
Secteur primaire	8,0	10,3	23,8	65,9	100,0
Industrie	20,2	11,7	71,1	17,2	100,0
Commerce	16,8	5,6	52,3	42,2	100,0
Services	15,5	39,1	47,1	13,8	100,0
Secteur institutionnel					
Public	8,4	89,5	3,2	7,3	100,0
Privé formel	6,2	71,9	23,3	4,8	100,0
Informel non agricole	19,9	14,2	62,7	23,1	100,0
Informel agricole	8,0	10,0	23,9	66,1	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	14,7	25,1	54,9	20,0	100,0
Rural	11,1	13,6	39,8	46,7	100,0
Ensemble	12,1	17,6	45,0	37,4	100,0

Source : INS, EESI 1, 2005

Annexe 2 : Résultats de l'estimation du modèle logit

Nom de variable	Modalité	Coef	Std. Err.	z	P> z	Effet marginal (dy/dx)	P> z
Milieu de résidence	Rural	0,102168	0,0614691	1,66	0,096***	0,0206479	0,097***
	Urbain (Réf.)						
Région d'enquête	Douala	-0,4450844	0,0836692	-5,32	0,000*	-0,0955577	0,000*
	Adamaoua	-0,1093487	0,1241855	-0,88	0,379	-0,0225716	0,388
	Centre	-0,1011538	0,1129125	-0,9	0,37	-0,0208191	0,379
	Est	0,2124176	0,1310283	1,62	0,105	0,0410446	0,089**
	Extrême-Nord	0,4340814	0,1041999	4,17	0,000*	0,0812994	0,000*
	Littoral	0,1562192	0,1189266	1,31	0,189	0,0305805	0,175
	Nord	0,234328	0,1047965	2,24	0,025**	0,0453722	0,019**
	Nord-Ouest	0,5225354	0,1061514	4,92	0,000*	0,0951149	0,000*
	Ouest	0,3907215	0,0994687	3,93	0,000*	0,0735183	0,000*
	Sud	-0,0778782	0,1391892	-0,56	0,576	-0,0159839	0,582
Sud-Ouest	-0,2864148	0,1138115	-2,52	0,012**	-0,0609448	0,016**	
Yaoundé (Réf.)							
Secteur d'activité	Secteur primaire	0,3580169	0,4730283	0,76	0,449	0,0714487	0,443
	Industrie	-0,2934805	0,0706836	-4,15	0,000*	-0,0618471	0,000*
	Commerce	0,2367987	0,0693998	3,41	0,001*	0,0459838	0,000*
	Services (Réf.)						
Secteur institutionnel	Informel non agricole	0,5840481	0,1126238	5,19	0,000*	0,1163479	0,000*
	Informel agricole	1,108521	0,4728473	2,34	0,019**	0,2138306	0,013**
	Formel (Réf.)						
Classe d'âges	10-14 ans	1,021855	0,2590461	3,94	0,000*	0,1648105	0,000*
	15-24 ans	0,4169723	0,0671947	6,21	0,000*	0,0797539	0,000*
	35-64 ans	-0,1920906	0,0518013	-3,71	0,000*	-0,0391893	0,000*
	60 ans ou plus	0,1591125	0,1134359	1,4	0,161	0,0310953	0,147
	25-34 ans (Réf.)						
Sexe	Féminin	0,4887902	0,0467702	10,45	0,000*	0,0978976	0,000*
	Masculin						
Niveau d'instruction	Primaire	-0,1542146	0,0706794	-2,18	0,029**	-0,0314509	0,031**
	Secondaire 1er cycle	-0,3358192	0,0794385	-4,23	0,000*	-0,0700971	0,000*
	Secondaire 2nd cycle	-0,5559868	0,0970681	-5,73	0,000*	-0,1215504	0,000*
	Supérieur	-0,8760071	0,1368248	-6,4	0,000*	-0,1998415	0,000*
	Non scolarisé (Réf.)						
Type de travail	Travail régulier ou occasionnel	0,0955243	0,0698845	1,37	0,172	0,0190665	0,166
	Régulier (Réf.)						
Catégorie socioprofessionnelle	Cadre	-0,5608019	0,1915853	-2,93	0,003*	-0,1240576	0,007*
	Employé qualifié	0,441305	0,0775173	5,69	0,000*	0,0824935	0,000*
	Mancœuvre	0,8392912	0,087664	9,57	0,000*	0,1405515	0,000*
	Patron	-1,020842	0,1272393	-8,02	0,000*	-0,2376798	0,000*
	Aide familial/Apprenti/Inclassable	3,876663	0,1741605	22,26	0,000*	0,4790427	0,000*
	Travailleur pour propre compte (Réf.)						
Bulletin de paie	Possède un bulletin de paie	-1,094438	0,1144031	-9,57	0,000*	-0,2506041	0,000*
	Ne possède pas un bulletin de paie (Réf.)						
Constante	Constante	-1,001858	0,1624018	-6,17	0,000*		

* : Significatif au seuil de 1%

** : Significatif au seuil de 5%

*** : Significatif au seuil de 10%

Annexe 3 : Equipe de rédaction

TEDOU Joseph	Directeur Général de l'INS
SHE ETOUNDI Joseph Guy Benjamin	Directeur Général Adjoint de l'INS
LIBITE Paul Roger	Chef du Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
NIEKOU Rosalie	Chef de Cellule au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS/Coordonnatrice Technique de l'EESI 2
NDEFFO GOUOPE Guy Ferdinand	Chef de Cellule à la Division de l'Informatique et des Banques de Données à l'INS
SOHKADJIE SONGO Pierre	Chargé d'Etudes Assistant au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
BATOMEN Francis	Cadre au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS
TINGA YEPDO Joël Maturin	Cadre au Département des Statistiques Démographiques et Sociales à l'INS